

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 2 (1893)  
**Heft:** 51

**Vereinsnachrichten:** Offizielle Nachrichten = Nouvelles officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Abonnement:**  
Schweiz:  
Fr. 5.— jährlich.  
Fr. 3.— halbjährlich.  
Ausland:  
Unter Kreuzband  
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.  
Deutschland,  
Oesterreich und Italien:  
Bei der Post abnommt:  
Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich.  
Verlagsmitglieder  
erhalten das Blatt gratis.

**Inserate:**  
20 Cts per 1 spatige Petit-  
zeile oder deren Raum.  
Bei Wiederholungen  
entsprechenden Rabatt.  
Verlagsmitglieder  
bezahlen die Hälfte.

**Abonnements:**  
Für la Suisse:  
Fr. 5.— par an.  
Fr. 3.— pour 6 mois.  
Für l'Étranger:  
Envol sous bande:  
Fr. 7.50 par an.  
Pour l'Allemagne,  
l'Autriche et l'Italie.  
Abonnement postal:  
Fr. 8.— par an.  
Les sociétaires reçoivent  
l'organe gratuitement.

**Annonces:**  
20 cts. pour la petite ligne  
ou son espace.  
Rébais en cas de répétition  
de la même annonce.  
Les sociétaires  
payent moitié prix.

# Hôtel-Revue

2. Jahrgang 2<sup>me</sup> ANNEE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des  
**Schweizer Hotelier-Vereins.**

de la  
**Société Suisse des Hôteliars.**

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.  
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.  
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“



## Todes-Anzeige.

Mit tiefem Bedauern erhalten wir die Nachricht, dass unser Mitglied

**Herr J. Sterchi-Wettach**

Besitzer des Grand Hôtel Kurhaus Mürren

Montag den 11. Dez. nach längerer Krankheit im Alter von 66 Jahren gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben, bitten wir Sie, dem Heimgangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:

Der Präsident:

**J. Döpfner.**

Offizielle  
Nachrichten.

Nouvelles  
officielles.

## Neujahrsgratulationen.

Schon vor zwei Jahren ist in unserm Mitgliederkreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebigen grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst in Ouchy eröffnet worden, an die Redaktion der „Hôtel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.  
Luzern, den 14. Dezember 1893.

Schweizer Hotelier-Verein:

Der Präsident:

**J. Döpfner.**

## Souhais de Nouvelle-Année.

Il y a deux ans déjà, un certain nombre de nos Sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“ toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette intéressante institution qui s'est ouverte cet automne, à Ouchy.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur subsides, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lucerne, le 14 décembre 1893.

Société Suisse des Hôteliars:

Le Président:

**J. Döpfner.**

Es haben eingesandt:

|  |        |
|--|--------|
| Herr Berner F., Hotel Euler, Basel . . . . .       | Fr. 20 |
| „ Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern „         | 20     |
| „ Erne, Hotel Schrieder, Basel . . . . .           | 10     |
| „ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . . . . .     | 20     |
| „ Müller, Rest. Bad. Bahnhof, Basel . . . . .      | 5      |
| „ Oesch, Hotel Jungfraublick, Interlaken . . . . . | 20     |
| „ Otto P., Hotel Victoria, Basel . . . . .         | 15     |
| „ Rey-Guyer S., Hotel Falken, Basel . . . . .      | 10     |
| „ Wehrle G., Hotel Central . . . . .               | 5      |
| Summa Fr. 125                                      |        |

Aus dem Verein ist ausgetreten infolge Verkauf des Geschäftes:

Herr A. Tröndle, Hôtel de la Monnaie, Genf.

## La réclame.

Il ne se passe guère de semaine que nous ne recevions de nos lecteurs quelques prospectus émanant d'entreprises équivoques de publicité ou bien d'autres institutions fondées en vue de favoriser les intérêts des hôteliers. Dans ce fait réside d'une part la preuve de l'attention qu'on voue à la question, et d'un autre côté nous y discernons une invitation indirecte à aller de l'avant, d'un pas sûr comme jusqu'ici, dans la campagne par nous entreprise contre la réclame de mauvais aloi; c'est bien volontiers que nous otempérons à cette discrète invite.

## Registre international des adresses d'hôtels.

„Depuis nombre d'années déjà, j'ai pu me convaincre de la nécessité et de l'utilité d'un recueil contenant les adresses d'hôtels du monde entier; c'est ce qui m'a décidé à réunir et à publier ces adresses et je vous prie de vouloir bien remplir le questionnaire inclus,“ etc., etc.

Tels sont les termes simples et brefs du prospectus d'un sieur F. Mayer, Portier de l'Hôtel de Francfort à Francfort s/M.

M. Mayer (prend l'a s. v. p.) ajoute avec sa modestie apparemment innée, que l'insertion dans le registre international est tout naturellement gratuite; il prie seulement qu'on lui retourne le questionnaire affranchi. (Ne verra-t-on pas arriver plus tard une circulaire en quête d'annonces?) Du moment que M. Mayer nourrissait depuis nombre d'années déjà la conviction de la nécessité et de l'utilité de ce recueil, c'est réellement fort regrettable qu'il ait attendu jusqu'à présent pour combler cette lacune.

De notre côté, nous avons aussi une conviction, savoir que le désintéressement du sieur Mayer n'est pas si authentique qu'il ne paraît. En effet, au questionnaire à remplir est adjoit un appendice sous la forme d'un bulletin de commande, par lequel on s'engage, par pure convenance, à prendre au moins un exemplaire du volume Mayer. Quant au prix de cette œuvre magistrale, on l'apprendra plus tard, à présentation du remboursement; à ce moment il s'agira simplement de faire honneur à sa signature et le tour sera joué.

Dans une circulaire à part, M. le Portier Mayer prie ensuite certains hôteliers de lui envoyer franco la liste des hôtels et établissements de bains situés dans la contrée; ce procédé est selon nous tout à fait naturel, car en définitive, l'ingénieux cerbère doit tirer ses adresses d'une source quelconque; mais qu'il demande qu'on lui indique les hôtels d'après leur rang et uniquement de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>me</sup> ordre, voilà ce qui nous semble moins compréhensible, car il omet d'expliquer où le second rang cesse et où le premier commence. A notre avis il serait donc prudent de laisser la seconde circulaire Mayer sans réponse; c'est le seul moyen de s'éviter des désagréments.

Servir deux maîtres est un problème que le sieur Mayer se fait fort de résoudre: portier de l'Hôtel de Francfort et simultanément éditeur du registre international; mais l'une ou l'autre de ces fonctions en souffrira forcément; ergo, si nous étions le patron, nous tiendrions à peu près ce langage à notre portier: „Mon cher Mayer, si vous voulez passer dans le camp des publicistes, très bien, je ne m'y oppose nullement, mais dans ce cas, passez-y avec armes et bagages et surtout restez-y.“ Et la morale de l'histoire: „Que chacun se mêle de son métier!“

## Bureau international de renseignements sur les stations balnéaires, à Berlin.

Le rapport imprimé et autographe de ce Bureau sur son activité durant la saison de 1893 est, cela va de soi, des plus favorables et, sans exagérer, le succès de la saison écoulée, si tant est qu'on puisse parler de succès, serait en majeure partie imputable au dit Bureau; seulement qu'on n'exige pas de preuve à l'appui de cette assertion, car ni nous ni le Bureau, ne pourrions la fournir, mais le compte-rendu annuel s'exprime approximativement dans ce sens.

Toujours d'après le rapport, ce Bureau d'informations donne gratuitement tous renseignements dans l'intérêt des stations balnéaires; en revanche, il faut payer pour la „garde“ des prospectus, photographies, etc. concernant ces établissements; cette taxe s'élevait autrefois à 40 marks, actuellement elle est de 25 marks par saison; moyennant cette somme on acquiert en outre le droit à une annonce de trois lignes dans le supplément de la gazette des voyages et communications de Carl Riesel, faveur qui à elle seule vaut bien la somme susindiquée. La dite feuille insère gratuitement aussi dans le texte des flagorneries sur la direction modèle de tel et tel hôtel, flagorneries qui sont l'œuvre des propriétaires ou gérants mêmes des hôtels encensés. Le rapport annuel ne le dit pas explicitement, mais ça y est pour qui sait lire entre les lignes. Et tous ces avantages pour la misérable somme de 25 marks, mais c'est pour rien! Qui aurait le courage de se refuser pareille douceur?

Nous avons gardé pour le bouquet le modeste d'entre les modestes, une violette, qu'on le Guide Alberty, 12, Avenue Kléber, Paris.

„Seul guide de ce genre (espérons-le! Réd.) patronné par les grandes compagnies de chemins de fer et de navigation en Europe et en Amérique, notamment par la compagnie du London Chatham and Dover Railway. Seul guide international donnant des renseignements inédits sur l'Exposition universelle de Chicago. Seul guide que l'on trouve sur toutes les tables de la grande brasserie de la Tour Eiffel. Seul guide ayant plus de 300 pages illustrées avec cartes coloriées, comprenant toutes les villes et stations en vogue sur le parcours des trains rapides en Europe et en Amérique. Seul guide donnant des indications indispensables à ceux qui recherchent un bon hôtel, un restaurant de premier ordre, une plage, ville d'eau ou station climatérique en vogue. Seul guide absolument universel. En dehors des exemplaires mis en vente, au prix de 2 fr. 50 c., chez les libraires, dans les kiosques et les bibliothèques des gares, le Guide Alberty est envoyé aux principaux hôtels, restaurants, cafés, cercles et casinos. Cet ouvrage a ainsi une autorité spéciale et unique parmi les organes de publicité. Seul guide dont la publicité présente des avantages aussi considérables au point de vue du nombre et de la qualité de sa clientèle. Seul guide qui n'est jamais détruit à cause de ses cartes, de ses illustrations et des renseignements pratiques qu'il contient sur les localités intéressantes du monde entier.“

Là, nous savons maintenant ce qu'est le „Guide Alberty“; mais à juger par le prospectus dont nous venons de débiter le refrain, nous savons aussi que le Guide Alberty rentre dans la catégorie de ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'un peu de poudre aux